

M. Leobor dans plusieurs scènes du « Miracle de Naim », de « Fétolle », de « Dédamie », etc., applaudies par un très élégant public.

A L'OPERA. — Jeudi, après la matinée que la Comédie-Française donna à l'Opéra, sous la présidence de M. P. Gaillard et lui ont remis une magnifique réduction en bronze, du buste de Molière de Houdon. M. Jules Claretie s'est fait leur interprète pour exprimer au directeur de l'Opéra leur reconnaissance pour la gracieuse hospitalité qu'il leur avait accordée.

LA LITHO-PHOTO

La presse scientifique fait en ce moment un élan remarquable à l'égard de la litho-photo, ou lithographie photographique. Vous en avez vu un spécimen, Henri de Parville par exemple, de cette invention qui consiste à reproduire sur une plaque de verre ou de quartz, à l'aide d'un appareil spécial, les images des objets que l'on veut reproduire.

SAVON PARIS-MÉNAGE

POUR LE LINGE AUX AMANDES DU LÉKÉLÉ PARIS-MÉNAGE enbaumé en tenant le linge. PARIS-MÉNAGE réchauffe le linge. PARIS-MÉNAGE fait de très fin lin. PARIS-MÉNAGE facilite le séchage du linge. PARIS-MÉNAGE favorise le nettoyage du linge. PARIS-MÉNAGE parfume doucement le linge.

Chronique Locale ROUBAIX

Ce numéro comprenant six pages ne doit être vendu que OING centimes.

UN PEU PLUS DE JUSTICE!

Le premier article du programme de l'Union sociale et patriotique de Roubaix demande le respect de tous les droits et l'égalité entre tous les citoyens. Et comme la première égalité, c'est l'équité, il nous promet une plus juste répartition des secours entre tous les enfants pauvres de la Ville.

Pourquoi faut-il que plus d'un siècle après la « Déclaration des droits », il soit encore nécessaire de défendre, en France, une revendication aussi légitime ? Et comment expliquer que ce principe d'égalité soit surtout méconnu aujourd'hui par ceux-là mêmes qui prétendent monopoliser la défense des réformes politiques et civiles de la Révolution française ?

La veille des scrutins municipaux, les collectivistes et les radicaux sectaires s'entendent pour refuser aux enfants pauvres fréquentant les Ecoles libres toute participation aux secours de la Ville. M. Carrette, de Roubaix, et M. Dron, de Tourcoing, pensent de même là-dessus.

Tous deux haïssent d'une même haine l'intolérance quand elle est « cléricale », mais ils la trouvent de très utile application quand elle est « laïque », socialiste ou radicale.

Quoi de plus intolérant que de dire à de petits miséreux qui ont froid et qui ont faim : « Parce que vos parents ne pensent pas comme moi, Carrette, ou comme moi, Dron, je ne soulagerai ni votre misère ni la leur. Je sais bien que les deniers dont je dispose me sont fournis par les contribuables de toute opinion et de toute croyance ; mais qu'importe ! Ces deniers, qui appartiennent à tous, je m'en servirai au profit exclusif d'une catégorie de mes concitoyens ; je ferai de l'assistance publique un moyen de favoritisme pour les uns et un instrument de rancune, de compression et de despotisme contre les autres. Ou vos parents vous envoient dans les écoles de l'Etat, ou vous n'aurez de mon administration, ni un centime, ni une paire de bas, ni un morceau de pain !... »

Un particulier, un « riche » qui ferait de pareilles distinctions dans la pratique ordinaire de sa charité, serait dit de blême ; fut-il chrétien de nom, il n'en serait pas moins en contradiction avec les enseignements et les exemples évangéliques ; mais il pourrait toujours se défendre en invoquant le « droit strict » — le droit païen — sur la propriété : « Mon argent est à moi, j'en fais ce que bon me semble. »

Mais quand ceux qui parlent et agissent ainsi sont des administrateurs dépositaires de l'argent de tous leurs concitoyens, lorsqu'insensibles au malheur de l'innocence, ils se vengent sur elle de l'indépendance politique ou religieuse des parents, ils commettent un acte indigne de magistrats élus pour exercer une équitable administration.

Nous ne revendiquons pas, en ce moment, le

droit de devraient avoir les Communes, de subventionner des écoles non officielles ; nous savons que le conseil d'Etat, par une interprétation étroite de la loi, s'est prononcé contre l'allocation de subsides à l'enseignement libre ; mais nous savons aussi que ce même conseil d'Etat a été obligé de reconnaître aux communes la faculté de distribuer à tous les enfants pauvres, sans distinction d'écoles, des secours en argent, en vêtements, en chauffage, etc.

Les collectivistes et les petits commerçants

Les collectivistes sont les ennemis des petits commerçants. Ils ne se gênent pas d'en parler par le dire. N'est-ce pas un collectiviste qui a osé publier cette phrase dans l'Almanach de la Question sociale, un ouvrage périodique révolutionnaire : « Dites-moi le nom du premier commerçant, et je vous dirai le nom du premier voleur. »

Le même volume contient encore des assertions aussi rassurantes, lisez plutôt : « Soit qu'il s'enrichissent, soit qu'ils tombent dans la faillite, les petits commerçants nuisent. »

Et les collectivistes de la Mairie, n'ont-ils pas depuis huit ans mis tout en œuvre pour nuire au petit commerce ? Pourquoi voulaient-ils créer une pharmacie municipale ? Etait-ce pour favoriser les pharmaciens, les droguistes, les épiciers ?

Et la boulangerie municipale, croyez-vous qu'elle ne fasse pas une concurrence déloyale à la corporation, déjà si éprouvée, des boulangers de Roubaix ?

Il est étonnant si facile cependant en distribuant des bons, ou en établissant des dispensaires de quartier de remédier aux inconvénients du système actuel, tout en ne nuisant pas au petit commerce.

Si les collectivistes devaient rester quelques années encore à la Mairie, ils chercheraient à fonder successivement, après la boulangerie municipale, une boucherie municipale, une charcuterie municipale, une épicerie municipale, une mercerie municipale, etc.

Que deviendraient dans ces conditions les petits commerçants, les petits boutiquiers, sur qui retombe, cependant une grande partie des charges de l'impôt et de l'octroi ? Selon la formule collectiviste « cette classe tampon » est appelée à disparaître.

Non, à Roubaix, comme ailleurs, le collectivisme disparaîtra avec le petit commerce. Dimanche prochain les électeurs qui ne veulent pas que toutes les professions deviennent des professions municipales, condamneront la mauvaise gestion des révolutionnaires.

Nous avons eu, pendant huit ans, la Mairie de Roubaix transformée en « brasserie municipale » : l'expérience est suffisante... L. R.

CHRONIQUE ÉLECTORALE

Mercredi 2 mai, à 8h 1/2 du soir Conférence « Au Vieux Château d'Or » rue Stéphenon ; Orateur : M. Chatteleyn, conseiller général.

Mercredi 2 mai, à 8h 1/2 du soir, Conférence pour le bureau de la rue de Naples, à l'Estaminet Lemblé rue de Lorraine ; Orateur : M. M. E. Duthoit conseiller d'Arrondissement, A. Wibaux avocat, et Jules Noyle.

Mercredi 2 mai, à 8h 1/2 du soir Conférence pour le bureau de la rue Delezanne, à l'Estaminet Bogaert place du S' Rempteur ; Orateurs : M. M. Eug. Motte, député et E. Duthoit conseiller d'Arrondissement.

Un livre mis à l'index En 1893, un instituteur de la ville publiait un recueil de chants scolaires. Que firent les socialistes de la caisse des écoles, délégués du Conseil ?

Il mirent ce volume à l'index en invoquant ce grotesque et stupide considérant « QU'IL Y ETAIT QUESTION DE PATRIOTISME ! » Aux électeurs de se souvenir et de jurer cet acte imbécile d'antipatriotisme !

L'ouverture du scrutin Dimanche prochain, 6 mai, le scrutin pour les élections municipales sera ouvert à huit heures du matin et non à 6 heures comme l'indiquait l'arrêté préfectoral.

Nous prions instamment les électeurs qui ont organisé pour cette date, une excursion, un voyage, de ne pas quitter Roubaix avant d'avoir rempli leur devoir électoral.

Union Sociale et Patriotique Avis aux Electeurs

Afin de prévenir le renouvellement des fraudes dont a accusé aux élections municipales certains collectivistes des bureaux de vote, nous donnons aux électeurs les conseils qui suivent : Exigez du président qu'il fasse choir votre bulletin dans l'urne en votre présence et assurez-vous qu'il ne l'a pas conservé en mains pour le remplacer après votre départ.

Exercez une surveillance constante sur les listes d'émargement et les actes des secrétaires que vous aurez été défavorables à P. S. et P. Veillez à ce qu'il n'y puisse pas faire de coupages d'absents, dont on ferait concorder le nombre, grâce à des complices se présentant avec deux bulletins entremêlés, ou par l'addition d'un nombre égal de bulletins introduits dans l'urne par le président.

La surveillance des sections exigeant la signature des membres du bureau sur les paquets de bulletins, qu'ils veillent à éviter toute substitution de paquet au fur et à mesure qu'il se termine, qu'ils surveillent le secrétaire et s'assurent qu'il porte bien exactement les chiffres relevés pour chaque paquet et qu'ils contrôlent l'addition totale des paquets avec celle qu'ils auront précédemment faite de leur côté.

Si l'on constatait une erreur, ils devraient immédiatement la signaler et la faire rectifier. S'ils constataient une fraude, ils devraient immédiatement requérir l'arrestation du fraudeur, l'Union Sociale et Patriotique fera le reste ensuite.

La surveillance des urnes RECOMMANDATION IMPORTANTE

Toutes les irrégularités constatées dans l'accomplissement des opérations électorales doivent être immédiatement relevées et faire l'objet de protestations inscrites au procès-verbal.

Si des électeurs stationnant dans le bureau en étaient expulsés, leur protestation devrait également être inscrite au procès-verbal ; il serait même indispensable de faire une protestation pour chaque expulsion, ou de devenir en signer une au siège du comité, café Pandore, rue Pavurée, 28.

Le Président du bureau a la police de l'assemblée électorale. Le pouvoir de police du président comporte le droit de faire expulser de la salle du scrutin, les électeurs qui ont été désignés, mais le président abuse de ses pouvoirs s'il allait jusqu'à supprimer la publicité des opérations, par exemple, en interdisant tout stationnement d'un électeur dans la salle de vote.

Avis aux fraudeurs

Certaines condamnations correctionnelles entraînent forcément la déchéance des droits politiques et en particulier du droit de vote.

Aux élections municipales du 11 avril 1897, deux collectivistes privés de leurs droits civils, mais non rayés des listes, ont été poursuivis et condamnés par le Tribunal correctionnel de Lille, pour avoir voté n'y ayant plus droit.

Voici la liste des cas entraînant la radiation des listes électorales. Perdez leurs droits civils pour cinq ans ceux qui ont été condamnés à plus d'un mois de prison pour les délits suivants : ivresse ou récidive correctionnelle, outrages publics envers un juré en raison de ses fonctions ou envers un témoin à raison de sa déposition, outrages et violences envers les dépositaires de l'autorité ou de la force publique, police, gendarmes, rébellion envers les mêmes agents. Ceux qui ont été condamnés par les tribunaux pour vol, escroquerie, affaire de meurtre, banqueroute, etc., perdent leurs droits civils pour toujours quand la peine prononcée contre eux comporte de la prison, quelle qu'elle soit la durée.

Seule la réhabilitation peut le rétablir dans leur droit électoral. L'Union Sociale et Patriotique fera poursuivre toute personne qui ayant perdu ses droits, voterait quand même.

Les porteurs de bulletins

Le comité de l'Union sociale et patriotique fait appel, comme dans les élections précédentes, au concours de PORTEURS VOLONTAIRES pour la journée du 6 mai.

Déjà il a pu apprécier le précieux appui que lui apportent ces jeunes volontaires de la bonne cause ; leur dévouement a été l'admiration de leurs adversaires eux-mêmes.

Le comité est assuré qu'il trouvera le même concours et le même dévouement dans la « lutte finale » qu'il engage contre le collectivisme.

Les inscriptions seront reçues au siège de l'Union sociale et patriotique, café Pandore, rue Pavurée, tous les jours de sept heures du matin à midi et demi et de une heure et demie à huit heures du soir ; elles pourront être aussi adressées aux secrétaires des comités de sections.

La formation du bureau

L'Union sociale et patriotique a avisé les membres de ses comités de sections, que, contrairement à ce que mentionnait un linéa d'une récente circulaire d'instructions qui aura été distribuée, les conseillers municipaux, DANS LES ÉLECTIONS MUNICIPALES ne sont pas ASSESSEURS DE DROIT.

secrétaires des bureaux électoraux doivent naturellement être confiés au membre le plus présent à la constitution du bureau. IL N'EN EST RIEN. Le secrétaire doit être nommé par les membres du bureau à LA MAJORITÉ DES VOIX ET SANS CONDITIONS D'ÂGE.

Les électeurs absents

Un certain nombre d'électeurs de Roubaix ont été formés de leur industrie ou d'absence pour les nécessités de leur commerce. Le devoir commande cependant à tous les patriotes d'être présents à Roubaix à l'heure de la bataille électorale. C'est pourquoi le comité adresse un pressant appel à tous les bons citoyens pour qu'ils se préoccupent d'assurer le retour de tous les absents pour le jour de l'élection. Ce faisant, ils affirmeront leur foi patriotique et pourront se glorifier d'avoir contribué pour leur part à la grande victoire que la patrie remportera le 6 mai prochain.

Les affiches suivantes ont été placardées, mardi, à Roubaix : Extraits du discours prononcé, le 7 mai 1898, à l'hippodrome de Roubaix, par M. Waldeck-Rousseau.

« En cherchant à supprimer la propriété individuelle, le socialisme poursuit une vaine entreprise, car elle se heurte aux instincts les plus profonds de l'humanité et aux forces mêmes de la nature. »

« Depuis plus d'un siècle, le socialisme éprouve toutes les combinaisons sans avoir allégé une misère. Il va par des chemins où soufflent la colère et la haine à la détresse et à la servitude... Nous allons à la paix sociale, à la liberté et à l'émancipation... »

« Je ne veux pas m'associer sans avoir salué, en M. Eugène Motte, le champion le plus courageux des doctrines que vous avez applaudies. »

« Je salue dans sa candidature le triomphe prochain de la raison, du progrès, de la liberté. »

LES PROMESSES D'UN CONSEIL MUNICIPAL COLLECTIVISTE

Les collectivistes s'étaient engagés, en 1892, à supprimer l'octroi. Voici comment ils ont tenu leurs promesses : Le 8 juillet 1892, c'est-à-dire moins de deux mois après leur installation à la mairie, ils votaient pour cent cinquante mille francs de nouvelles taxes annuelles.

Le 17 février 1894, le maire Carrette déposait sur le bureau de la Commission sénatoriale chargée d'examiner le projet de loi sur la suppression des octrois, un mémoire tendant au maintien des octrois.

Le 11 juin 1897, ils votaient encore pour trente mille francs de taxes et surtaxes supplémentaires annuelles. Voilà le cas que les collectivistes font de leurs promesses !

UNE RÉUNION de l'Union Sociale et Patriotique AU RAVERDY

Une belle manifestation républicaine. — Les électeurs du quartier acclament les candidats de l'Union. La réunion électorale organisée mardi soir par l'Union sociale et patriotique, rue Jean-Goujon, a été l'occasion d'un nouveau et brillant succès pour les candidats républicains. Elle a permis de constater que les ouvriers si nombreux dans le quartier du Ravardy sont de plus en plus attachés aux principes d'ordre et de patriotisme, aux principes antirévolutionnaires.

En venant nombreux, chaque soir entendre développer le programme municipal si sage, si pratique de l'Union Sociale et Patriotique, les travailleurs roubaixiens montrent qu'ils en ont assez des doctrines négatives du collectivisme et des hommes qui les ont introduites, pour notre malheur, à l'Hôtel-de-Ville de Roubaix.

Chaque réunion donne à tous la certitude que les candidats républicains seront victorieux, à une grande majorité, dans toutes les sections, dimanche prochain.

Discours de M. Eugène Motte

La salle des fêtes de l'estaminet Leclercq, rue Jean-Goujon est déjà pleine d'électeurs quand M. Eugène Motte, député, fait son entrée accompagné de plusieurs candidats. En l'absence du président de la section, un membre ouvre la réunion et donne la parole à M. Motte.

Le vaillant député de Roubaix, avant de parler du programme de l'Union Sociale et Patriotique, répond aux attaques injustes, aux griefs que les collectivistes à court d'arguments propagent partout. Il fait bonne justice des calomnies contenues dans une affiche ayant pour titre : Les votes d'un député.

Quand il arrive au reproche qu'on lui fait d'avoir voté contre l'augmentation aux facteurs et qu'il donne lecture de la lettre adressée par le directeur et les employés des postes de Roubaix pour le remercier d'avoir voté pour l'augmentation, l'indignation des assistants est à son comble. « Tas de menteurs ! A bas les collectivistes calomnieux ! I n'avaient pu qu'inventer ! » crie-t-on de toutes parts.

M. Motte poursuit en venant à son tour, le parti républicain des insultes que lui prodiguent en ce moment les révolutionnaires. Puis au milieu des applaudissements de toute la salle, il présente la liste des candidats de l'Union Sociale et Patriotique et explique comment ses hommes compétents et dévoués entendent servir les intérêts de Roubaix.

En terminant, l'orateur fait appel à tous ses auditeurs ; leur demande d'employer les jours qui séparent du scrutin, à dissiper les équivoques, à propager les idées saines. Ce sera le moyen de rendre la victoire des candidats de l'Union Sociale et patriotique plus grande et plus certaine.

Des bravos enthousiastes accueillent ses paroles et une ovation chaleureuse est faite à M. Motte. Un vivat est émis en l'honneur du député de Roubaix, puis après l'adoption d'un ordre du jour acclamant les candidats républicains, la réunion est levée au chant de la Marseillaise.

LAINES & COTONS

Table with columns: LAINES PEIGNÉES, COTONS, and various sub-categories like ROUBAIX-TOURCOING, ANVERS, LEIPZIG, etc.

ANVERS. — Tendances ferme. — Total : 215,000 kil.

Table with columns: Mois, Quantité, and various sub-categories like Juin, Juillet, Août, etc.

LAINES PEIGNÉES COTONS

Table with columns: LAINES PEIGNÉES, COTONS, and various sub-categories like ANVERS, LEIPZIG, etc.

LETTRES D'OBT (beau papier anglais grand dent).

Table with columns: Sans insertion, Avec insertion, and various sub-categories like 1000 exemplaires, 500, etc.

Les lettres de décès 0.25 cent. en plus au cent.

3^e ÉDITION DERNIÈRE HEURE

DE NOS CORRESPONDANTS PARTICULIERS ET PAR FIL SPECIAL

LA GUERRE DANS LE SUD DE L'AFRIQUE

Une nouvelle dépêche de lord Roberts Londres, 1^{er} mai. — Lord Roberts télégraphie de Bloemfontein : « Le général Hamilton, quittant hier Thabanchu, est parti vers le nord, avec l'infanterie montée et la brigade Durheim, de la division Clément. Il rencontre, à Hantsoy, une forte troupe boers, commandée par le général Botha en personne. »

ner, en tenant en échec pendant quatre jours les divisions French et Hamilton, commençant à battre en retraite à leur tour vers le nord.

Les Boers repoussés à l'Est de Boshop Boshop, source anglaise, 29 avril. — 300 Boers ont été repoussés, sans perte de côté des Anglais.

L'arrivée de 1.100 prisonniers boers à Sainte-Hélène Sainte-Hélène, 1^{er} mai. — Le transport « Vassian » est arrivé aujourd'hui avec 1.100 prisonniers boers ; leur santé est excellente.

Les frais de la guerre Londres, 1^{er} mai. — M. Hoadurrier, secrétaire de la Trésorerie a déclaré, à la Chambre des Communes, que les opérations de guerre ont coûté, jusqu'à présent, 23 millions un quart de livres sterling, soit environ 580 millions de francs.

L'accident de la salle des fêtes à l'Exposition Une quatrième blessé Paris, 1^{er} mai. — Le quatrième blessé de l'accident de la salle des fêtes, Ledèvre, est mort, cet après-midi, à l'hôpital militaire, des suites de ses blessures. Cola porte à quatre le nombre des morts causés par cet accident.

La tentative d'assassinat en chemin de fer dans le Var Toulon, 1^{er} mai. — La victime de la tentative d'assassinat, comme, ce matin, dans le train de Vintimille, a été reconnue : c'est un entrepreneur de Toulon, M. Schmock. Il a pu donner le signalement de son assassin. Le parquet de Toulon a ouvert une enquête.

Le 1^{er} mai. — Manifestations tumultueuses au Havre

Le Havre, 1^{er} mai. — Quelques manifestations tumultueuses se sont produites, ce soir, à la sortie d'une réunion socialiste, organisée à l'occasion du 1^{er} mai. La police a dû intervenir pour rétablir l'ordre. Douze arrestations ont été opérées.

Condamné innocent Cherbourg, 1^{er} mai. — Le nommé Voisin qui, il y a huit ans, étant soldat au 25^e de ligne, avait été condamné aux travaux forcés pour l'assassinat d'une veuve Adam, à Martinvast, et qui a été gracié à la suite des aveux faits par son sergent-major, son lit de mort, vient d'arriver et s'est établi dans la commune de Tourlaville, près de Martinvast, à 6 kilomètres de Cherbourg.

Il ne cesse de protester de son innocence et annonce l'intention de demander la révision de son procès. Il sera assisté par Me Hamard, avocat à Rennes, par qui il a reçu la nouvelle de sa grâce.

Lancement au Havre Le Havre, 1^{er} mai. — Ce matin, à dix heures, a eu lieu aux Forges et Chantiers de la Méditerranée, le lancement du voilier en acier la « Ville-de-Belfort », construit pour la Compagnie des voiliers havrais.

Le longueur du voilier est de 76 m. 90 et il jauge 2,450 tonneaux.

De nombreuses autorités locales et une foule considérable assistaient à l'opération qui a parfaitement réussi.

Aucun incident ne s'est produit.

Dernières nouvelles régionales

UN ACCIDENT MORTEL A COURCHELETTE. — Hier matin, vers 9 heures, M. Wattraux, âgé de 26 ans, est tombé du haut d'un réservoir à l'usine à pétrole de Courchelette. Dans sa chute, le malheureux s'est fracturé le crâne ; il est mort quelques instants après.

COTONS AMERICAINS

New-York, mardi 1^{er} mai. Cours d'ouverture

Tendances soutenue. Mai hausse 2 ; octobre baisse 6 p.

Table with columns: TERME, NEW-YORK, NEW-ORLÉANS, and various sub-categories like Mai, Juin, Juillet, etc.

RECETTES

LA VILLE DE ROUBAIX. — Ports des Etats-Unis... 10,000 balles... 4,000 balles... Ports de l'intérieur... 2,000 balles... 1,000 balles...

Condition publique de Roubaix

Reliefs mensuels comparatifs

Table with columns: Mouvement du mois d'avril 1899, and various sub-categories like 56 Colis de soie, 48,949 de laine peignée, etc.

Mouvement du mois d'avril 1899

Table with columns: 80 Colis de soie, 22,349 de laine peignée, etc.

Mouvement du mois d'avril 1900

Table with columns: 46,828 de laines peignées, 4,092 de laines filées, etc.

Le Directeur, L. BÉGIN.